

# Produits d'investissement sur devises



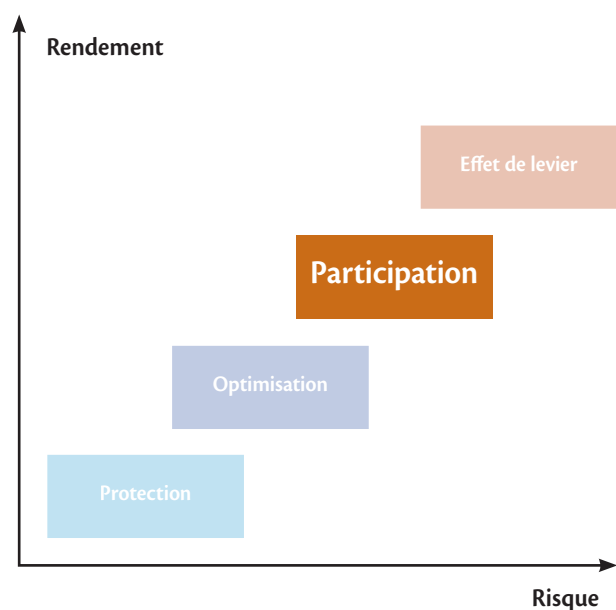


## Sommaire

CERTIFICAT FOREX MOMENTUM	4
CERTIFICAT MOMENTUM MIXTE ACTIONS ET FOREX	6

# CERTIFICAT FOREX MOMENTUM

■ <b>Genre de produit:</b>	participation
<b>Catégorie ASPS:</b>	Certificat Tracker, cat. 210
<b>Vue du marché:</b>	appréciation d'un panier de devises contre CHF
<b>Gain maximal:</b>	illimité, dans le cadre des limites du take profit
<b>Perte maximale:</b>	capital investi



## Caractéristiques du produit

### Définition

Le CERTIFICAT FOREX MOMENTUM est un panier dont la monnaie de base est le franc suisse. Il réunit de manière équilibrée **quatre devises étrangères** achetées **contre le franc suisse**.

La sélection se fait par un algorithme du **momentum systématique** basé sur les performances historiques des sous-jacents en accordant une importance moindre aux données les plus anciennes. Le panier de devises sous-jacents est **remanié tous les mois**.

Le produit bénéficie de **trois sources de rendement potentiel**: l'évolution positive des cours de change, les différentiels de taux d'intérêts et la capitalisation du cash investi.

### Avantages

Le CERTIFICAT FOREX MOMENTUM comporte des objectifs de stop loss et de take profit qui, en cas de fortes fluctuations du marché des changes, permettent de limiter les pertes ou de réaliser des gains substantiels.

Ce produit d'investissement sur le marché des changes est une source intéressante de diversification d'un portefeuille.

Il permet de dynamiser la gestion de ses avoirs en profitant pleinement des différentiels de taux et de l'évolution haussière des cours de change.

### Risques

Il n'y a pas de protection du capital investi et aucun rendement minimal garanti.

Les monnaies d'investissement peuvent connaître une dépréciation par rapport au franc suisse, ce qui peut avoir un impact négatif sur la performance du produit.

### Fiscalité du produit

#### • Fiscalité suisse

Pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en Suisse qui détiennent ces titres dans leur fortune privée, les revenus d'intérêts perçus et réinvestis représentent des revenus imposables non soumis à l'impôt anticipé. Le taux d'intérêt annuel sera déterminé sur la base des douze taux Libor mensuels de la monnaie de référence. Ce taux sera appliqué sur la valeur nominale de l'investissement. Les gains réalisés lors d'aliénations constituent des gains en capital non imposables.

#### • Fiscalité de l'épargne dans l'Union européenne

«Out of scope». Le CERTIFICAT FOREX MOMENTUM n'est pas soumis à la fiscalité de l'épargne dans l'Union européenne.



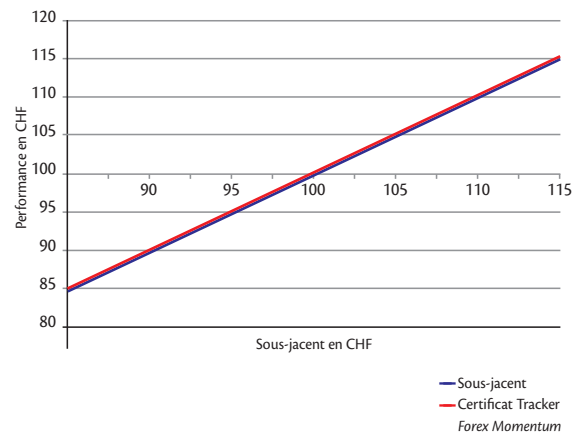
# CERTIFICAT FOREX MOMENTUM

## Fonctionnement du produit

### Exemple sur **Panier Forex Momentum**

<b>Prix d'émission:</b>	CHF 100
<b>Date d'émission:</b> (fixing initial)	jj.mm.aa07
<b>Date du fixing final:</b>	jj.mm.aa10
<b>Participation:</b>	100% de la performance du panier dans les limites des objectifs de cliquets

### Représentation du Payoff



## Précisions techniques

- Recomposition** Le CERTIFICAT FOREX MOMENTUM fait l'objet d'une recomposition mensuelle du panier de devises. Les monnaies sont sélectionnées selon la procédure suivante:
1. Les monnaies éligibles doivent appartenir à l'univers suivant : couronne norvégienne, dollar américain, dollar australien, dollar canadien, dollar singapourien, dollar néo-zélandais, euro, livre sterling, rand sud-africain, yen japonais.
  2. Le momentum d'une monnaie se définit comme la moyenne des performances mensuelles sur des périodes d'observation historiques de 1, 3, 6, 9 et 12 mois.
  3. Les 4 monnaies à plus fort momentum seront alors sélectionnées pour intégrer le panier FOREX MOMENTUM.

- Cliquets** Une observation quotidienne du rendement du panier depuis la dernière recomposition permet de déclencher un ordre de stop loss si ce rendement est égal ou inférieur à -2.2% et un ordre de take profit s'il est égal ou supérieur à +3.3%.

- Remboursement** A l'échéance, chaque certificat sera remboursé en espèces en CHF. Le montant représente le produit de la vente du sous-jacent à la date d'évaluation finale ainsi que le revenu du placement de l'investissement au taux LIBOR CHF 1 mois.

# CERTIFICAT MOMENTUM MIXTE ACTIONS & FOREX

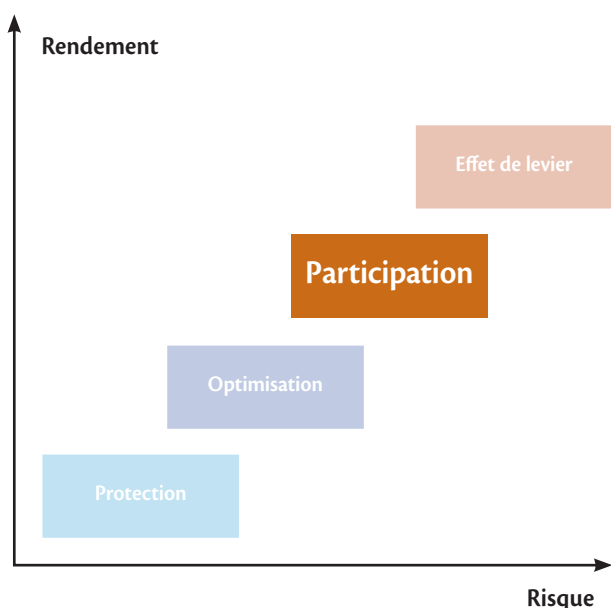
■ **Genre de produit:** participation

**Catégorie ASPS:** Certificat Tracker, cat. 210

**Vue du marché:** hausse du marché des actions suisses et/ou appréciation d'un panier de devises contre CHF

**Gain maximal:** illimité

**Perte maximale:** capital investi



## Caractéristiques du produit

### Définition

Le CERTIFICAT MOMENTUM MIXTE ACTIONS & FOREX est une **combinaison de deux certificats**, l'un basé sur **les actions suisses** (SWISS MOMENTUM) et l'autre sur **les devises** (FOREX MOMENTUM).

Par l'intermédiaire d'un **algorithme momentum** systématique il est possible d'orienter progressivement l'investissement vers le certificat dont **les performances** historiques et récentes sont **les plus prometteuses**.

### Avantages

Le CERTIFICAT MOMENTUM MIXTE ACTIONS & FOREX permet de profiter de la performance du SWISS MOMENTUM lors de ses cycles de croissance et d'orienter progressivement et de manière systématique l'investissement sur le CERTIFICAT FOREX MOMENTUM moins volatile, en cas de retournement du marché des actions. Ce certificat mixte est recomposé de manière systématique tous les mois.

### Risques

Il n'y a pas de protection du capital investi et aucun rendement minimal garanti. Le risque correspond à un investissement direct dans les certificats sélectionnés.

### Fiscalité du produit

#### • Fiscalité suisse

Revenus imposables non soumis à l'impôt anticipé. Les revenus issus de la partie du CERTIFICAT FOREX MOMENTUM seront soumis au même traitement que ce dernier (cf page 50).

#### • Fiscalité de l'épargne dans l'Union européenne

«Out of scope». Le CERTIFICAT MOMENTUM MIXTE ACTIONS & FOREX n'est pas soumis à la fiscalité de l'épargne dans l'Union européenne.



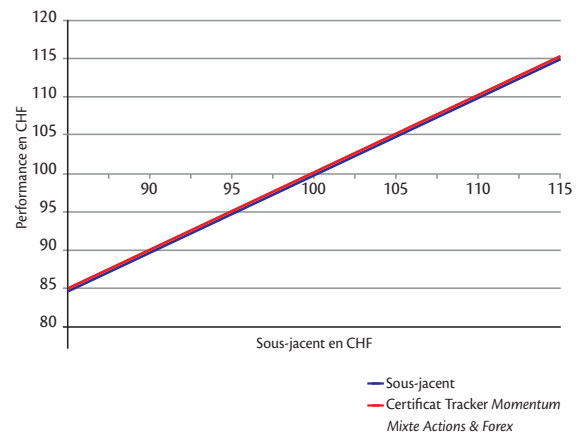
# CERTIFICAT MOMENTUM MIXTE ACTIONS & FOREX

## Fonctionnement du produit

### Exemple sur **Panier Momentum Mixte**

Prix d'émission:	CHF 100
Date d'émission: (fixing initial)	jj.mm.aa07
Date du fixing final:	jj.mm.aa10
Participation à la hausse ou à la baisse:	100% de la performance du panier

### Représentation du Payoff



## Précisions techniques

- Recomposition** Le CERTIFICAT MOMENTUM MIXTE ACTIONS & FOREX fait l'objet d'une reconstitution mensuelle du panier. Les certificats sous-jacents sont sélectionnés selon la procédure suivante:
1. Les certificats éligibles sont le SWISS MOMENTUM et le FOREX MOMENTUM.
  2. Le momentum d'un certificat se définit comme la moyenne des performances mensuelles sur des périodes d'observation historiques de 1, 3, 6, 9 et 12 mois.
  3. Pour chaque période d'observation une part d'investissement de 20% est accordée au certificat possédant le plus fort momentum.

- Remboursement** A l'échéance, chaque certificat sera remboursé en espèces en CHF. Le montant représente le produit de la vente du sous-jacent à la date d'évaluation finale.

Ce document est informatif. Il n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. Ce produit n'est pas un placement collectif de capitaux au sens de la LPCC (loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux) et n'est donc ni soumis à autorisation ni à surveillance de la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers). Les risques liés à certains placements ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures. Avant toute opération, l'investisseur est invité à procéder à un examen spécifique de son profil de risque et à se renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant la brochure SwissBanking « Risques particuliers dans le négoce de titres » (disponible dans les locaux de la BCV ou sur son site internet : [http://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques\\_particuliers.pdf](http://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf)). Ce document n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 du CO ni un prospectus simplifié au sens de l'art 5 al. 2 LPCC pas plus qu'une annonce de cotation dans le sens du règlement de SIX Swiss Exchange. Seul fait foi le prospectus de cotation (ou prospectus simplifié si produit non coté) qui peut être obtenu gratuitement auprès de la BCV ou téléchargé sur son site [www.bcv.ch/sw](http://www.bcv.ch/sw). La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (par ex. Allemagne, UK, US et US Persons). Copyright BCV

[www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)



Banque Cantonale Vaudoise  
Place Saint-François 14  
1001 Lausanne